

## **Bénéfices économiques de la radiothérapie hypofractionnée des cancers de la prostate.**

- *Service de radiothérapie, Institut de Cancérologie de l'Ouest, Saint-Herblain, Dr Marion Renouf, Dr Stéphane Supiot ; Département des sciences humaines et sociales, Institut de Cancérologie de l'Ouest, Saint-Herblain, Dr Ke Zhou.*

Une étude ancillaire liée au PHRC « PROFIT », porté par le Dr Stéphane Supiot, ICO à Saint-Herblain, publiée dans [le journal « Radiotherapy Oncology »](#), a mis en évidence **les bénéfices économiques de la radiothérapie (RT) hypofractionnée des cancers de prostate**. Depuis plusieurs années, les progrès technologiques de la RT permettent de cibler avec une plus grande précision la zone à traiter tout en continuant d'épargner aussi efficacement les tissus sains. Grâce à cette RT qualifiée d'hypofractionnée, il est envisageable de diminuer le nombre total de séances de RT pour réduire la fatigue et les contraintes liées aux déplacements itératifs des patients. Ainsi, dans le cadre de l'étude PROFIT, étude internationale randomisée de non-infériorité, il a été montré [précédemment](#) qu'**une RT en 20 séances n'était pas moins efficace, ni plus toxique qu'une RT en 39 séances**. En France, la réduction du nombre de séances permet aussi d'envisager une réduction des coûts puisque le traitement de RT est rémunéré selon la préparation, le nombre et le type de séance et que les déplacements sont pris en charge par l'assurance maladie. Ainsi l'analyse des données médico-économiques des patients de l'étude PROFIT a montré que **la RT hypofractionnée permet une diminution majeure des coûts totaux du traitement**, en prenant en compte le coût réel de la technique et des déplacements (3062 € pour la RT hypofractionnée contre 4285 € pour la RT standard). Ce travail va servir de base à la redéfinition des nomenclatures utilisées pour la RT des cancers de prostate afin de diffuser plus largement encore cette technique hautement bénéfique pour le patient.